

## Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Neuvième session  
Genève, 1<sup>er</sup>– 5 novembre 2021

### RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

#### INTRODUCTION

##### Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session

1. La neuvième session a été ouverte par M. Ken-Ichiro Natsume, sous-directeur général chargé du Secteur de l'infrastructure et des plateformes de l'OMPI, qui a souhaité la bienvenue aux participants.

##### Point 2 de l'ordre du jour : élection d'un président et de deux vice-présidents

2. À l'unanimité, le CWS a élu Mme Åsa Viken (Suède) présidente et M. Siyoung Park (République de Corée) vice-président.

#### EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

##### Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour

3. À l'unanimité, le CWS a adopté l'ordre du jour proposé dans le document CWS/9/1 Prov.3.

##### Point 4.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication (tâche n° 58)

4. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par le responsable de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux TIC.

5. Le CWS a pris note des résultats des travaux et du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux TIC, qui ont été présentés par le Bureau international en tant que responsable de l'équipe d'experts.

Point 4.b) de l'ordre du jour : Publication des résultats de l'enquête sur la priorité des 40 recommandations sur les stratégies en matière de TIC

6. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/2.
7. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des réponses à l'enquête figurant dans le document CWS/9/2.
8. Le CWS a prié l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux TIC de tenir compte des résultats de l'enquête lors de l'établissement de la feuille de route stratégique et du programme de travail pour 2022.

Point 5.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP (tâche n° 41, tâche n° 47 et tâche n° 64)

9. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/3.
10. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la publication de la version 5.0 de la norme ST.96 de l'OMPI.

Point 5.b) de l'ordre du jour : Propositions d'amélioration des métadonnées relatives aux œuvres orphelines dans la norme ST.96 de l'OMPI

11. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/4.
12. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du projet de document sur les métadonnées relatives aux œuvres orphelines. Une délégation a proposé d'affiner la définition des œuvres orphelines au paragraphe 4. Suite à une observation d'une autre délégation, le Secrétariat a confirmé que le groupe de travail s'adressera à un plus grand nombre de bureaux du droit d'auteur et de groupes de l'industrie du droit d'auteur pour obtenir de l'aide dans ce domaine.
13. Le CWS a invité les membres à formuler des observations sur le projet de document concernant les métadonnées relatives aux œuvres orphelines qui figure dans l'annexe du document CWS/9/4.

Point 6.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts 3D (tâche n° 61)

14. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/5.
15. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts 3D.

Point 6.b) de l'ordre du jour : Proposition relative à une nouvelle norme de l'OMPI relative aux objets numériques en 3D

16. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/6.
17. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la nouvelle norme proposée relative aux modèles et images en 3D numériques.
18. Une délégation a proposé un certain nombre de précisions d'ordre rédactionnel à apporter au texte. Le responsable de l'équipe d'experts a présenté un projet de document actualisé incorporant les propositions formulées. Après des discussions entre les participants intéressés, un projet contenant de nouvelles modifications a été proposé pour adoption par le CWS.
19. Le CWS a adopté la nouvelle norme ST.91 de l'OMPI intitulée "Recommandations relatives aux modèles et images tridimensionnels (3D) numériques" avec les modifications convenues pendant la session, reproduites dans le document CWS/9/Item 6(b) Rev. publié sur la page de la réunion. Le CWS a approuvé la révision de la tâche n° 61, qui est désormais

libellée comme suit : “Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.91 de l’OMPI, y compris des méthodes de recherche de modèles et d’images tridimensionnels (3D)”.

20. Une délégation a proposé d’ajouter une annexe à la norme proposée sur les critères de sélection des formats de fichier. Le CWS a renvoyé cette question à l’équipe d’experts pour examen et présentation éventuelle à la prochaine session du CWS.

Point 7.a) de l’ordre du jour : Rapport de l’Équipe d’experts en technologie de la chaîne de blocs (tâche n° 59)

21. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/7.

22. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des progrès accomplis concernant la chaîne de blocs et du projet de programme de travail.

Point 7.b) de l’ordre du jour : Rapport sur le Livre blanc sur la chaîne de blocs dans l’écosystème de la propriété intellectuelle

23. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/8.

24. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du projet de Livre blanc de l’OMPI sur la chaîne de blocs dont la publication est prévue en novembre 2021.

25. Le CWS a invité les offices de propriété industrielle à tenir compte des informations figurant dans le livre blanc lors de l’élaboration de leurs stratégies et pratiques en matière de chaîne de blocs.

Point 8.a) de l’ordre du jour : Rapport de l’Équipe d’experts sur la situation juridique (tâche n° 47)

26. Les délibérations ont eu lieu sur la base d’un exposé présenté par l’Équipe d’experts sur la situation juridique.

27. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des progrès accomplis par l’Équipe d’experts chargée de la tâche n° 47.

28. Le CWS a prié l’Équipe d’experts chargée de la situation juridique d’élaborer une version actualisée de la description de la tâche n° 47 pour examen à sa prochaine session, en tenant compte des discussions sur la poursuite ou non des travaux relatifs à la fusion éventuelle des normes ST.27, ST.61 et ST.87 de l’OMPI.

Point 8.b) de l’ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.27 de l’OMPI

29. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/9.

30. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des propositions de révision de la norme ST.27.

31. Le CWS a approuvé les propositions de révision de la norme ST.27 pour les “indicateurs d’événements” et les “indicateurs de procédure” qui sont décrites dans le document CWS/9/9.

32. Le CWS a approuvé le programme de travail proposé par l’Équipe d’experts chargée de la situation juridique. Il a prié l’Équipe d’experts chargée de la situation juridique d’examiner comment adapter les “indicateurs d’événements” et les “indicateurs de procédure” dans le cas des normes ST.61 et ST.87, et de soumettre une proposition pour examen par le CWS à sa dixième session.

Point 8.c) de l'ordre du jour : Rapport sur le programme de mise en œuvre de la norme ST.61 de l'OMPI

33. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/10 Rev.
34. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des tables de correspondance fournies par les offices de propriété industrielle en réponse à la circulaire C.CWS.152.
35. Le CWS a approuvé la publication des tables de correspondance de la norme ST.61 de l'OMPI reçues des offices de propriété industrielle, qui sont reproduites dans l'annexe du document CWS/9/10 Rev. Les tables de correspondance seront publiées dans la partie 7.13 du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle.

Point 9.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences (tâche n° 44)

36. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/11.
37. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences.
38. Le CWS a encouragé les offices de propriété industrielle à poursuivre les essais de la suite logicielle WIPO Sequence, comme indiqué au paragraphe 16 du document CWS/9/11.

Point 9.b) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI

39. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/12 Rev.
40. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des propositions de révision de la norme ST.26.
41. Le CWS a approuvé les propositions de révision de la norme ST.26 de l'OMPI figurant dans les annexes du document CWS/9/12.

Point 9.c) de l'ordre du jour : Série de webinaires de formation de l'OMPI et élaboration de la suite WIPO Sequence

42. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par le Bureau international.
43. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier des webinaires sur la norme ST.26 de l'OMPI et la suite logicielle WIPO Sequence.

Point 10.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité (tâche n° 51)

44. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/13.
45. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des mises à jour de 2021 concernant les séries de données sur le portail des fichiers d'autorité. Les offices de propriété industrielle n'ayant pas encore fourni de données pour le portail des fichiers d'autorité ont été invités à le faire.
46. Le CWS a approuvé la suppression de la tâche n° 51 considérée comme achevée et la dissolution de l'Équipe d'experts chargée du fichier d'autorité qui a rempli son mandat.
47. Le CWS a approuvé le principe consistant, en tant que de besoin, à réviser à l'avenir la norme ST.37 dans le cadre de la tâche n° 33.

Point 10.b) de l'ordre du jour : Mises à jour des publications sur le portail Web d'accès aux fichiers d'autorité

48. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par le Bureau international.
49. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier de l'inclusion des données fournies par 24 offices de propriété intellectuelle sur le portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI.

Point 10.c) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.37 de l'OMPI

50. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/14 Rev. et de l'autre proposition figurant dans le document [CWS/9/item 10\(c\)](#) publié sur la page de la réunion.
51. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition de révision de la norme ST.37.
52. Le CWS a approuvé les propositions de révision de la norme ST.37 de l'OMPI figurant dans le document [CWS/9/Item 10\(c\)](#) publié sur la page de la réunion.

Point 11.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles (tâche n° 57)

53. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles.
54. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier des progrès réalisés par l'équipe d'experts.

Point 11.b) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.88 de l'OMPI

55. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/15.
56. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition de révision de la norme ST.88.
57. Le CWS a approuvé la révision de la norme ST.88 relative au traitement du format d'image, qui est décrite au paragraphe 5 du document CWS/9/15.

Point 12 de l'ordre du jour : Publication des résultats de la deuxième partie du questionnaire sur l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public

58. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/16.
59. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier les résultats de la deuxième partie du questionnaire sur l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public.
60. Le CWS a approuvé la publication des résultats de l'enquête et l'analyse figurant dans la partie 7 du Manuel de l'OMPI, comme indiqué dans le document CWS/9/16.
61. Le CWS a approuvé la révision de la tâche n° 52 qui est désormais libellée comme suit : "Établir des recommandations relatives aux systèmes afin de fournir un accès aux informations publiques relatives aux brevets des offices de propriété intellectuelle".

Point 13.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique (tâche n° 62)

62. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

63. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier des progrès accomplis par l'équipe d'experts.

Point 13.b) de l'ordre du jour : Proposition d'enquête sur les pratiques des offices en matière de transformation numérique

64. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/17.

65. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition d'enquête visant à recueillir des informations auprès des offices de propriété industrielle pour aider l'équipe d'experts à accomplir son travail.

66. Une délégation a proposé d'écarter certaines questions lorsque la réponse d'un office de propriété industrielle à une question précédente indique que la question suivante n'est pas pertinente. Le Bureau international a noté que cela pouvait se faire sous la forme de modifications d'ordre rédactionnel dans l'outil d'enquête en ligne, car le questionnaire sous forme de texte approuvé par le CWS devait être légèrement adapté à l'outil en ligne.

67. Le CWS a approuvé le questionnaire figurant dans l'annexe du document CWS/9/17, notant que les modifications d'ordre rédactionnel seraient prises en considération lorsque le questionnaire approuvé serait intégré dans l'outil d'enquête en ligne.

68. Le CWS a prié le Secrétariat de réaliser l'enquête et de publier les réponses sur le site Web de l'OMPI lorsque l'enquête serait terminée. Il a également prié l'équipe d'experts de présenter une analyse des résultats de l'enquête pour approbation à sa dixième session.

Point 14.a) de l'ordre du jour : Rapport sur les rapports techniques annuels pour 2020

69. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par le Bureau international.

70. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier des réponses des offices de propriété industrielle aux circulaires C.CWS.147-149 demandant la fourniture d'informations relatives aux rapports techniques annuels pour 2020.

Point 14.b) de l'ordre du jour : Proposition d'amélioration des rapports techniques annuels

71. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/18.

72. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des données relatives à la diminution des informations relatives aux rapports techniques annuels fournies et à leur utilisation. Deux propositions ont été présentées pour examen : 1) abandonner les rapports techniques annuels ou 2) simplifier la procédure de fourniture des rapports techniques annuels afin de collecter des liens vers des informations sur les sites Web des offices de propriété industrielle au lieu de recueillir du texte.

73. Compte tenu des préférences différentes exprimées par les délégations, le CWS est convenu d'utiliser la procédure simplifiée de fourniture des rapports techniques annuels pendant trois ans, puis de réexaminer la possibilité d'abandonner la collecte de rapports techniques annuels.

74. Le CWS est convenu de poursuivre la tâche n° 24 jusqu'à la prochaine décision.

Point 15 de l'ordre du jour : Mise à jour du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle

75. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/19.

76. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition de remplacer certaines occurrences de "propriété industrielle" par "propriété intellectuelle".

77. Le CWS a approuvé le remplacement de certaines occurrences de “propriété industrielle” par “propriété intellectuelle” dans le titre et le texte du Manuel de l’OMPI, comme indiqué au paragraphe 4 du document CWS/9/19. Il a demandé au Secrétariat de mettre à jour le Manuel de l’OMPI en conséquence.

Point 16.a) de l’ordre du jour : Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la partie 7 (tâche n° 50)

78. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/20.

79. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des propositions de mises à jour du programme de travail et de la proposition de modification de la procédure de publication de l’enquête.

80. Le CWS a approuvé le programme de travail révisé pour les mises à jour de la partie 7 du Manuel de l’OMPI figurant aux paragraphes 5 à 10 du document CWS/9/20.

81. Le CWS a prié l’équipe d’experts d’actualiser la partie 7.9 sur les pratiques en matière de citation.

82. Le CWS a approuvé la modification de la procédure de publication de toutes les enquêtes du CWS figurant au paragraphe 12 du document CWS/9/20. Avec ce changement, les réponses à l’enquête seront normalement publiées lorsque l’enquête sera terminée sans l’approbation du CWS. Lors de la prochaine session du CWS, le Secrétariat l’informerá des résultats de l’enquête et présentera une analyse pour examen et approbation par le CWS.

Point 16.b) de l’ordre du jour : Rapport de l’Équipe d’experts chargée des API (tâche n° 56)

83. Les délibérations ont eu lieu sur la base d’un exposé présenté par l’Équipe d’experts chargée des API.

84. Le CWS a pris note du contenu de l’exposé.

Point 16.c) de l’ordre du jour : Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la normalisation des noms (tâche n° 55)

85. Les délibérations ont eu lieu sur la base d’un exposé présenté par l’Équipe d’experts chargée de la normalisation des noms.

86. Le CWS a pris note du contenu de l’exposé, en particulier du projet de l’équipe d’experts de poursuivre la collecte des pratiques de nettoyage des données auprès des membres de l’équipe d’experts en 2022 et de préparer des recommandations pour la prochaine session du CWS.

Point 16.d) de l’ordre du jour : Rapport de l’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux marques (tâche n° 60)

87. Les délibérations ont eu lieu sur la base d’un exposé présenté par l’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux marques.

88. Le CWS a pris note du contenu de l’exposé, en particulier du fait que les futurs travaux dépendent de l’issue des débats au sein du Groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid.

Point 17 de l’ordre du jour : Informations concernant l’entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales selon le PCT publiées

89. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/21.

90. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition d'abandonner la tâche n° 23.

91. Le CWS a approuvé la proposition relative à l'abandon de la tâche n° 23 figurant au paragraphe 4 du document CWS/9/21. Ce point ne figurera pas à l'ordre du jour des futures réunions du CWS.

Point 18 de l'ordre du jour : Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS

92. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/22.

93. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des activités menées par le Bureau international en 2020 en ce qui concerne la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle portant sur la diffusion de l'information en matière de normes de propriété intellectuelle.

Point 19 de l'ordre du jour : Échange d'informations sur les activités de numérisation

94. Les délibérations ont eu lieu sur la base des exposés présentés par les délégations de l'Australie, du Canada, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie, et par le représentant de l'Office européen des brevets.

95. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé.

Point 20 de l'ordre du jour : Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS

96. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/9/23.

97. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la liste de tâches figurant dans l'annexe du document CWS/9/23.

98. Le CWS a approuvé la demande adressée au Secrétariat de tenir compte des accords conclus durant la présente session dans le programme de travail du CWS et dans la présentation générale du programme de travail du CWS, et de les publier sur le site Web de l'OMPI.

[Fin du document]